

PROFESSIONNELS

LE GUICHET MÉTROPOLITAIN DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
RELÈVE AVEC VOUS LE DÉFI DE LA

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un service de conseil et d'accompagnement **gratuit**
à la rénovation énergétique des bâtiments.



CE PROJET
S'INSCRIT DANS LE
PLAN CLIMAT
Métropole Nice Côte d'Azur



**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**

 **CCI NICE
CÔTE D'AZUR**


Chambre
des
**Métiers
et de
l'Artisanat**
PROVINCIALE DES CÔTES D'AZUR

avec



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT DU GUICHET

Accompagner les propriétaires pour

- > RÉNOVER ET VALORISER UN BIEN IMMOBILIER
- > AGIR MAINTENANT POUR LE CLIMAT
- > FAIRE BAISSER LES CHARGES ÉNERGÉTIQUES



L'accompagnement de la Métropole est **neutre et gratuit**
Il vise à fournir aux propriétaires une aide
à la décision sur tous les aspects du projet :

- **TECHNIQUES**

choix des matériaux, lecture de l'audit, suivi des performances énergétiques après travaux ;

- **FINANCIERS**

estimer le budget, les subventions mobilisables, lecture des devis, contact avec les établissements bancaires ;

- **RELATIONNELS**

choisir des professionnels et entretenir des rapports de confiance tout au long du chantier ;

- **COMPORTEMENTAUX**

création d'une commission dédiée aux questions énergétiques dans une copropriété, formation aux bonnes pratiques.

Cette aide de la Métropole est réservée en priorité
aux propriétaires s'engageant dans une
démarche de rénovation énergétique globale.

Les travaux peuvent concerner les chaudières et les groupes de froid, l'enveloppe du bâtiment et les outils de régulation, mais aussi l'ensemble des aspects de la transition écologique : borne de recharge pour voiture électrique, composteur collectif, potager, garage à vélos, local de tri sélectif, installation de panneaux photovoltaïques, etc.

Le guichet peut intervenir à la demande d'un professionnel saisi d'un projet.

LES OBJECTIFS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES
AUX CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS



RÉDUIRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE LIÉE À L'USAGE
DES ÉNERGIES FOSSILES (COMME LE FIOUL)
POUR LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS



AMÉLIORER LE CONFORT DES LOGEMENTS
ET DES LIEUX DE TRAVAIL



RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE
DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES



FAVORISER LA RELANCE ÉCONOMIQUE
ET L'EMPLOI PAR LES TRAVAUX GÉNÉRÉS

QUEL ACCOMPAGNEMENT PROPOSE LE GUICHET ?



CONNAISSANCE DU BIEN

L'audit global constitue une aide à la décision indispensable pour envisager différents scénarios d'intervention ; avec le chiffrage des travaux et des différentes aides mobilisables, le propriétaire dispose d'éléments de compréhension pour son futur projet.

Le guichet visite le bien pour établir un premier état des lieux. Il indique les démarches à engager pour avancer vers une rénovation efficace et, en premier lieu, la réalisation d'un audit par un bureau d'étude Reconnu Garant de l'Environnement.

Le Guichet accompagne le propriétaire dans la demande d'audit puis dans sa lecture.



DÉFINITION DU PROJET

Choix d'un architecte et de bureaux d'études, travaux d'isolation des façades, de la toiture, changement des menuiseries, de la chaudière, installation d'une ventilation, choix des matériaux...

Le guichet aide à définir le projet et à comprendre la logique du chantier à mener, les contraintes techniques et réglementaires ainsi que les différentes aides financières mobilisables.

Au-delà de la rénovation énergétique, la Métropole peut accompagner sur bien d'autres aspects de la transition écologique : installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, pose de panneaux photovoltaïques, ...



CHOIX DES PROFESSIONNELS

Il faut décider quels maîtres d'œuvre et artisans mettront en œuvre le projet, en fonction des prestations et devis proposés.

Le guichet et ses partenaires accompagnent le propriétaire dans l'analyse des devis et autres documents fournis et, plus globalement souhaite faciliter les échanges avec les professionnels. Il proposera si nécessaire une liste de professionnels Reconnus Garants de l'Environnement.



LE CHANTIER

C'est une phase cruciale du projet.

Le guichet pourra aider à comprendre le déroulement du chantier et les caractéristiques techniques des diverses interventions.



ANALYSE DES BÉNÉFICES OBTENUS

Il est important de prévoir cette phase en amont pour apprécier, à partir de comptages rigoureux, l'atteinte des objectifs fixés à l'issue des travaux.

Le guichet apportera son assistance pour analyser la performance énergétique du bien rénové.

LES OUTILS DU GUICHET

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

04 97 13 39 44

UNE ADRESSE MAIL

renovation.energetique@nicedotedazur.org

UN BUREAU D'ACCUEIL

Quartier l'Arénas, immeuble Plaza, sur rdv uniquement.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

composée de techniciens et de spécialistes.

UNE CONVENTION D'ENGAGEMENT

réciproque entre la Métropole Nice Côte d'Azur
et les propriétaires de locaux à rénover.

UN SITE INTERACTIF ET PERSONNALISÉ

nicedotedazur.coachcopro.com
à disposition des copropriétaires.

POURQUOI RÉNOVER ?

Rénover aujourd'hui, c'est intégrer les
préoccupations énergétiques liées
au changement climatique.

Les objectifs de sobriété énergétique et d'économie
de charges constituent des standards dans
l'évaluation de la valeur vénale d'un bien
immobilier.

Ce dispositif est également valable pour d'autres
travaux de rénovation comme la réhabilitation
d'un logement social ou l'adaptation de pièces
pour le maintien de personnes à domicile en perte
d'autonomie etc.

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS**



04 97 13 39 44



renovation.energetique@nicedazedur.org



Quartier d'affaires l'Arénas
Boulevard René Cassin
Immeuble le Plaza
Au rez-de-chaussée
Uniquement sur rendez-vous

**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**